

**RESTITUTION DES FORMATIONS AUX MODULES 1, 2 ET 3 PAR LES LEADERS
FORMES DE LA SIERRA LEONE
CONAKRY DEE LUNGI, TOMBO ET YORK
07 au 12 avril 2017**

Les restitutions des formations aux modules 1, 2 et 3 ont été effectuées en Sierra Leone du 7 au 12 avril 2017. L'activité s'inscrit dans le plan d'activités du premier semestre de la deuxième année du projet «*Renforcement de la bonne gouvernance de la pêche et au sein des organisations professionnelles de la pêche artisanale (OPPA) dans les 7 pays membres de la Commission Sous Régionale des Pêches en Afrique de l'Ouest : Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone*» (décembre 2015 – novembre 2018).

Les restitutions ont été supervisées par la coordonnatrice du projet, Mme Aminata MBENGUE. Elles ont été faites par le leader formatrice formée de **Tamaraney** à Conakry Dee Lungi, par le leader pêcheur formé du **Community Management Association (CMA)** à Tombo et par le leader mareyeuse formée de **In GodWe Trust** à York.

La mission effectuée en Sierra Leone était également une occasion de suivre l'état d'avancement des deux actions collectives déjà financées durant la première année du projet. A cet effet, une réunion a été effectuée avec SLAFU et les leaders bénéficiaires au siège de la dite structure à Tombo.

L'organe de cogestion à appuyer dans le cadre du projet a été également identifié. Il s'agit de la **Community Management Association (CMA)** de Tombo.

1. Restitution de la formation au module 3 «*Aménagement des sites de transformation et techniques de valorisation des produits halieutiques* »

La restitution de la formation au module 3 a eu lieu les 07 et 08 avril 2017 à Conakry Dee Lungi. Elle a été assurée par le leader formatrice formée de *Tamaraney*, Adama Koroma. Conakry Dee Lungi est une localité située au Nord de Freetown dans le District de Loko. La restitution a réuni 30 membres de *Tamaraney*, le Chef de la communauté, le Représentant du service des pêches locales, le Président de SLAFU et le Correspondant National du projet.

L'ouverture de la séance a été ponctuée par une brève introduction du Correspondant National du projet présentant le but de la restitution, par un discours de bienvenue du Chef de village et du Président de SLAFU, par un discours de la Coordinatrice du projet et par le mot d'ouverture du représentant du service local des pêches. La restitution a été couverte par la radio Galaxy de Lungi.

Le Chef de village a salué le déplacement de l'ADEPA dans la localité dont le contact avec les ONG est si rare à cause de l'enclavement et l'accès difficile. Il est revenu sur les problèmes de la pêche artisanale dans la localité dont le défi majeur est la lutte contre la pêche des juvéniles. C'est un fléau qu'il urge de combattre pour la durabilité de la pêche et pour celle de l'activité de transformation du poisson.

Le président de SLAFU a encore une fois remercié ADEPA pour son soutien accompagnement aux acteurs de la pêche artisanale en Sierra Leone. Il est largement revenu sur le choix de Conakry Dee, localité importante en termes de pêche artisanale mais très

marginalisée dans les politiques de développement. C'est la raison pour laquelle, la localité de Conakry Dee a été choisie pour bénéficier du projet initié par l'ADEPA.

Mme Aminata MBENGUE, Coordonnatrice du projet de l'ADEPA, prenant la parole, a parlé au nom de la Présidente de l'ADEPA Mme Lucie TETEGAN et du Secrétaire Exécutif, M. Moussa MBENGUE. Elle a mentionné l'honneur de l'ADEPA d'être pour la quatrième fois en Sierra Léone pour la mise en œuvre des activités du projet. Elle est revenue sur l'ADEPA, sa philosophie, le projet « GOU.OPPA » et les principes de mise en œuvre. Elle a rappelé les activités mises en œuvre dans le cadre du projet et celles que l'organisation dont le leader appartient va bénéficier. Elle a terminé en appelant à l'engagement des bénéficiaires derrière le leader formé pour une réussite des activités dans leur localité.

Le Représentant du Service local des pêches a félicité SLAFU et son partenaire ADEPA pour le choix de Conakry Dee qui mérite bien cet appui vu l'insuffisance de l'appui technique et financier dans la pêche artisanale. Il a réitéré l'engagement de l'administration locale à accompagner toutes les activités allant dans le sens de renforcer les communautés de pêcheur.

Comme le déroulement de toutes les séances de restitution, celle de Conakry Dee a commencé par une introduction du leader sur le U-process et une visite de terrain qui a conduit les participants à la plage de débarquement de la localité et dans les hangars de fumage. Cette visite a laissé apparaître une localité dépourvue d'infrastructures de pêche. Les hangars de fumage délabrés sont dispersés à l'intérieur des maisons nichées près de l'aire de débarquement. Les femmes y travaillent dans des conditions déplorables.

A la suite de la visite, le leader formatrice formée a commencé la restitution en langue locale (créole anglais) en présentant les points clés du module 3 (l'aménagement d'un site de transformation et les bonnes pratiques). Après le partage des connaissances avec les participantes, appuyé par la coordonnatrice de projet, le Correspondant National et le Président de SLAFU, la phase d'identification de l'action collective a été amorcée. Animée par la coordonnatrice, elle a abouti à la définition d'une action collective portant sur l'amélioration des conditions de fumage dans la localité. Les activités définies sont la construction d'un hangar de fumage avec fours modernes et la mise en place d'une ligne de crédit au profit des femmes facilitant leur accès au poisson.

A la fin de la séance de Conakry Dee, la coordonnatrice a rappelé les modalités de versement des fonds d'action collective et la gestion rigoureuse qui doit s'en suivre, condition sine qua none pour la poursuite des activités.

2. La restitution de la formation au module 1 « *Gestion des écosystèmes marins et côtiers et cogestion des pêches* »

La restitution du module 1 a été faite par le leader pêcheur formé du Community Management Organisation (CMA), M. Alhaji Bundu les 09 et 10 avril 2017 à Tombo. Tombo est le plus grand port de pêche de Sierra Léone.

La restitution a réuni 15 membres du CMA, le Correspondant National, le Président de SLAFU et le Représentant du Service des pêches.

Le déroulement de la séance a été précédée par une cérémonie d'ouverture présidée par le Président (Chairman) du CMA. Ont pris la parole le Correspondant National facilitant la séance, le président de SLAFU délivrant le message de bienvenue, le Chairman du CMA et la

coordonnatrice de projet. Le Représentant de l'Administration venu en retard n'a pas pris la parole.

Le président de SLAFU a souhaité la bienvenue à l'équipe d'ADEPA qui s'est déjà illustrée à Conakry Dee par l'identification d'une action collective qui va être financée dans le cadre du projet. Il a rappelé l'importance de l'appui de l'ADEPA pour le port de Tombo qui va bénéficier d'un autre projet au profit des acteurs de la pêche artisanale. Le choix de Tombo n'est pas un hasard puisque c'est le plus grand port de pêche de la Sierra Léone.

La coordonnatrice a rappelé les importants projets d'action collective mis en œuvre à Tombo dans la première phase du projet. Elle a expliqué les fondements de l'ADEPA, ses objectifs et l'importance du renforcement des capacités des acteurs de la pêche artisanale. Elle n'a pas oublié de mentionner le partenariat entre ADEPA et SLAFU. Revenant sur la restitution, elle a évoqué leur importance et tout le travail investi par l'ADEPA pour donner aux leaders formés les outils nécessaires pour un bon partage des connaissances.

Le chairman du CMA a salué la présence d'ADEPA à Tombo pour la séance de restitution d'un des leurs. Il a rappelé l'importance du renforcement des capacités des acteurs de la pêche nécessaire pour faire face aux défis du secteur en Sierra Léone qui sont la lutte contre la pêche illicite opérée aussi bien par les pêcheurs artisanaux que par les industriels. En tant que Président du CMA, organe de cogestion locale des pêches, il est revenu sur la difficulté d'appliquer les règles établies au niveau local. Ainsi, espère-t-il le leader bien formé par l'ADEPA pourra jouer un grand rôle dans ce sens.

Après la cérémonie d'ouverture et une descente sur le terrain, le leader pêcheur formé par l'ADEPA est revenu sur les différentes séances de formation qu'il a suivi avec ADEPA dans le cadre du projet. Il a commencé la restitution en langue locale (créole anglais) en utilisant le support de restitution remis par l'ADEPA. Il est largement revenu sur l'approche de mise en œuvre des activités du projet, le « U-Process », la définition de l'écosystème, les types d'écosystème, les espèces de poisson, la chaîne alimentaire, les changements climatiques et la cogestion. Ce dernier point a fait l'objet de débats intenses et fructueux. Les membres du CMA, OPPA bénéficiaire, ont sauté sur l'occasion pour exprimer les vécus de l'organisation notamment leur relation heurtée avec l'administration, le manque d'éducation des pêcheurs et le non respect des lois établies de manière consensuelle. Sur ce point, la coordonnatrice a rappelé la nécessité de travailler avec l'Administration qui est leur partenaire numéro 1. Les pêcheurs doivent changer d'attitude envers l'administration en privilégiant la discussion et la négociation tout en restant soudés autour d'un objectif commun. C'est la seule condition pour atteindre les résultats escomptés dans la gestion durable des pêches.

A la suite de cela, elle a pris la parole pour commencer l'identification du projet d'action collective. Après le diagnostic participatif, l'idée générale d'appui à la surveillance participative est ressortie. Il s'agira de appuyer l'achat d'une pirogue de surveillance, la construction de toilettes dans le port et l'achat de gilets de sauvetage.

A la clôture, la coordonnatrice a rappelé le processus de financement de l'action collective, la composition du comité de gestion et le suivi du fonds. Il a également rappelé que le CMA, organe de cogestion mis en place par l'administration des pêches de la Sierra Léone, a été identifié pour également bénéficier d'un appui institutionnel dans le cadre du projet. Le bureau exécutif a remis sa lettre d'expressions de besoin à la coordonnatrice de projet. Le

Représentant de l'Administration qui s'est rattrapé à la clôture a remercié l'ADEPA pour l'appui au CMA et la cogestion de manière générale. Le gouvernement ne dispose pas de moyens suffisants pour faire fonctionner les organes de cogestion. Ainsi, avec l'appui de l'ADEPA le CMA de Tombo pourra fonctionner efficacement et jouer pleinement son rôle dans la gestion des ressources.

3. Restitution de la formation au module 2 « Standards sur le commerce international, régional, sous régional et impacts sur les métiers de la pêche artisanale »

Les 11 et 12 avril 2017, le leader mareyeuse formée de York, Mme Irene Sumaila a effectué la dernière session de restitution liée au module 2 pour le compte de son organisation *In God We Trust*. York est une péninsule située à 48 Km de Freetown. C'est un village de près de 1000 habitants vivant à 90% de la pêche.

La restitution a réuni 15 membres de l'OPPA, le chef de l'aire de débarquement et son adjoint et le Correspondant National du projet.

A l'ouverture de la cérémonie, le Correspondant National a rappelé le contexte d'organisation de la restitution. Il a mentionné les différentes activités organisées par l'ADEPA à travers les 7 pays membres de la Commission Sous Régionale notamment celles dont les partenaires de la Sierra Léone ont participé dans le cadre du projet « GOUV.OPPA ». Il est revenu sur le choix de York guidé par une volonté de l'ADEPA de toucher le maximum de communautés de pêcheurs.

Mme Aminata MBENGUE, Coordinatrice du projet, au nom de la Présidente de l'ADEPA, Mme Lucie TETEGAN et du Secrétaire Exécutif de l'ADEPA M. Moussa MBENGUE s'est exprimée sur l'ADEPA, sa mission et sa philosophie. L'ADEPA mise sur le Renforcement des capacités des organisations de pêche artisanale pour qu'elles participent efficacement aux décisions et que leurs besoins et préoccupations soient pris en compte dans la définition des politiques publiques de pêche. C'est l'un des objectifs majeurs de ce projet sur la bonne gouvernance. Celui ci repose sur la formation de leaders sur différents modules liés directement à leur métier. Les leaders une fois formés doit œuvrer pour l'éveil de leur communauté à travers la restitution, l'animation, la communication, la mise en œuvre de projet d'action collective et de plaidoyers. Sur l'importance de ce module, elle a évoqué le rôle majeur des mareyeurs dans la démocratisation de l'accès au poisson, l'importance des revenus que l'activité génère dans le monde et les profits marginaux que l'Afrique en tire. C'est pourquoi, il est apparu intéressant pour l'ADEPA de doter aux mareyeurs les capacités nécessaires pour mieux maîtriser les enjeux internationaux et nationaux du commerce des produits halieutiques.

A la suite des deux discours, le leader a pris la parole pour démarrer la restitution. Avant de commencer sa présentation, elle a tenu a remercié l'ADEPA qui lui a donné l'occasion de suivre plusieurs formations, d'être en contact avec d'autres acteurs de la pêche de la sous région et de mieux connaître son métier.

La présentation a porté sur une présentation de l'ADEPA, du projet « GOUV.OPPA », de l'environnement du commerce des produits halieutiques en Afrique de l'Ouest, les préalables du commerce, le marketing et la gestion financière. Elle a été précédé par une visite de terrain sur l'aire de débarquement du village.

Le deuxième jour de la session a été consacré à l'identification du projet d'action collective. Le diagnostic participatif a permis de déceler les problèmes auxquels font face les mareyeurs de la localité. L'idée générale retenue après priorisation des problèmes et la proposition de solutions est le renforcement des capacités techniques et financières des mareyeuses de York. Il s'agira de mettre en place d'une aire de réception du poisson débarqué, l'achat d'équipements de mareyage, l'organisation de formation en gestion de crédit et en bonnes pratiques et la mise en place d'une ligne de crédit.

La séance a été clôturée en présence du Chef de village, du Représentant de l'administration des pêches, du Président de SLAFU et du président des pêcheurs. Le chef de village a remercié l'ADEPA pour cette initiative. Il a évoqué que c'est la première fois qu'une ONG vient dans leur localité pour aider les femmes mareyeuses. Il a prié pour que les actions qui seront entreprises à York puissent aboutir avec les résultats escomptés.

Le Représentant de l'Administration venant de Tombo s'est félicité du travail important que l'ADEPA est entrain de faire en Sierra Léone. Il estime que si toutes les actions collectives aboutissent avec succès, cela va être un grand pas jamais franchi dans la pêche artisanale en Sierra Léone. Il a réitéré le support de l'administration et a appelé les femmes à s'unir pour la bonne marche de l'action collective.

La coordonnatrice de projet a remercié SLAFU pour avoir investi beaucoup de temps dans la tenue des restitutions, dans la réussite de l'organisation et de la mobilisation des bénéficiaires. Elle a également adressé des remerciements au représentant de l'administration et le Chef de village. Elle a rappelé l'importance des actions collectives qui sont la phase concrète du projet. D'où l'importance de leur gestion rigoureuse et de l'utilisation transparente et efficiente des fonds qui seront mis à la disposition des bénéficiaires. Elle a largement expliqué les modalités de versement des fonds et leur suivi.

Clôture de la séance, le Président de SLAFU a remercié ADEPA qui est entrain de faire un excellent travail sur le terrain avec les communautés de pêche. En tant qu'OPF partenaire, SLAFU va s'investir beaucoup pour la réussite des activités en Sierra Léone.

Aminata MBENGUE
Coordonnatrice de projet ADEPA

QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER LES SESSIONS DE RESTITUTION EN SIERRA LEONE



Photo 1. La coordonnatrice en partance pour Conakry Dee. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 2. Cérémonie d'ouverture de la restitution du module 3, Conakry Dee. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 3. Participantes de la restitution, Conakry Dee. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 4. Participantes de la restitution, Conakry Dee. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 5. Visite de l'aire de débarquement, Conakry Dee. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 6. Immersion dans le terrain, Conakry Dee. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 7. Immersion dans le terrain, Conakry Dee. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 8. Le leader formé partage avec ses pairs, Conakry Dee. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 9. Restitution du module 1, Tombo. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 10. Participants de la restitution, Tombo. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 11. Participants de la restitution du module 1, Tombo. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 10. Visite du port de débarquement, Tombo. *Cliché ADEPA, avril 2017.*



Photo 12. Restitution du module 2, York. Cliché ADEPA, avril 2017.



Photo 13. Le leader formé partage ses connaissances avec les participantes, York. Cliché ADEPA, avril 2017.



Photo 14. Le leader formé partage ses connaissances avec les participantes, York. Cliché ADEPA, avril 2017.



Photo 15. Participantes de la restitution, York. Cliché ADEPA, avril 2017.



Photo 16. Visite de terrain, York. Cliché ADEPA, avril 2017.



Photo 17. La coordonnatrice et les partenaires en Sierra Leone (SLAFU, CN, Leader, Administration des pêches). York. Cliché ADEPA, avril 2017.